



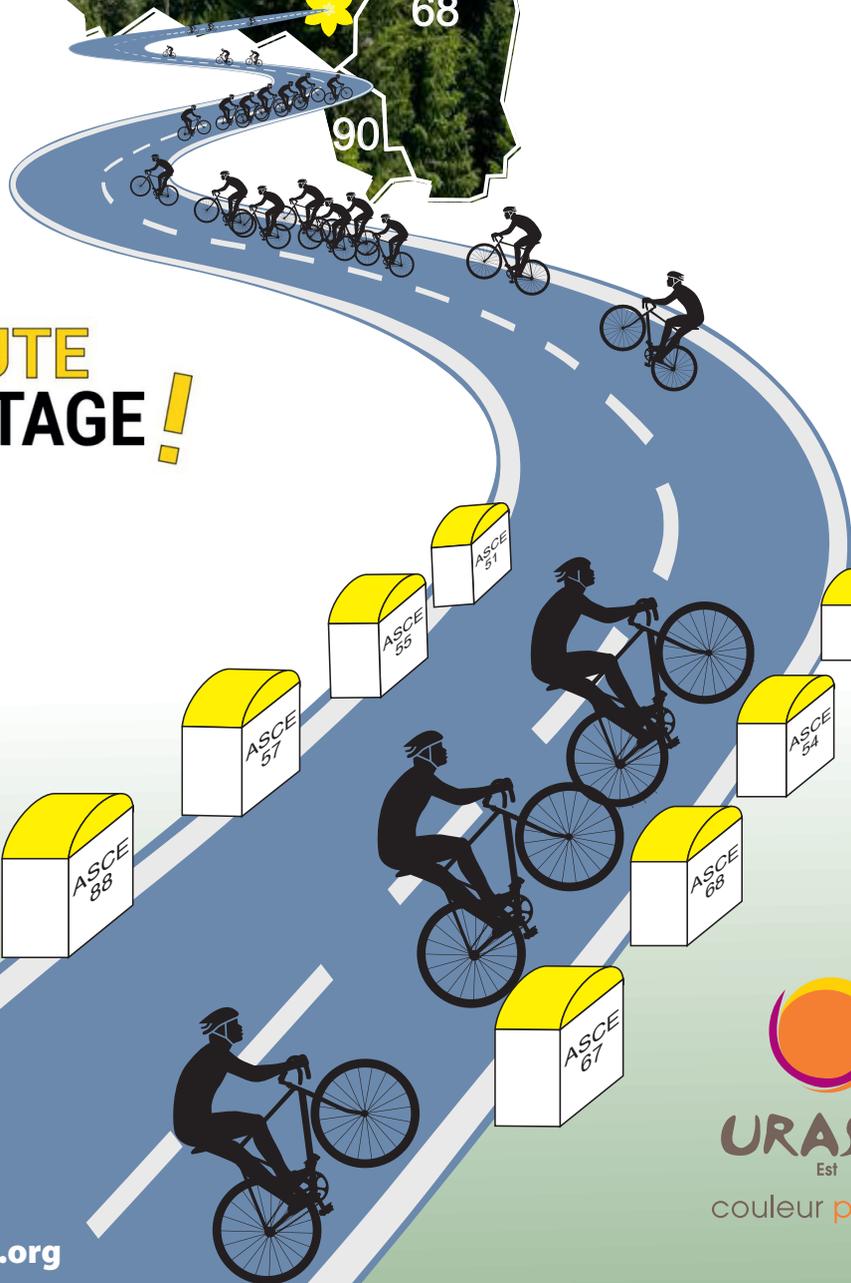
**FNASCE**  
couleur passion

# 14<sup>e</sup> Raid Cyclo

*pour la sécurité routière*

**3 juin - 10 juin 2017**

**Région Est**



**LA ROUTE  
SE PARTAGE !**



[www.fnasce.org](http://www.fnasce.org)



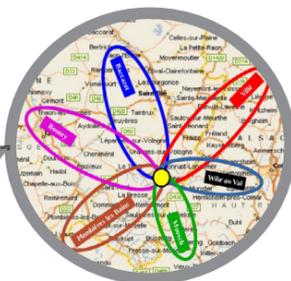
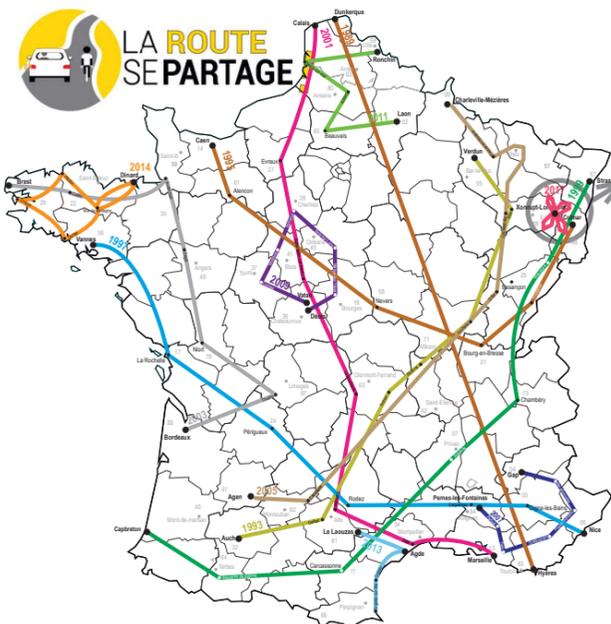
**URASCE**  
Est  
couleur passion

Depuis 1989, date du premier raid, les ascètes fondus de cyclisme parcourent, tous les deux ans, les routes de France. Leur but, soutenir les missions de leur ministère de tutelle en faisant circuler les messages de sécurité routière. Jusqu'en 2005, il s'agissait de parcours en ligne, ainsi les cyclistes ont parcouru en long et en large le territoire métropolitain

Le «RAID CYCLO» devrait compter 140 participants. Durant les six jours que dure le raid, les cyclistes effectuent environ 8 heures de parcours par jour (soit de l'ordre de 200 km pour les derniers raids).

2017 sera une année de renouveau car même si «RAID CYCLO» n'est pas une course, la notion de compétition n'existant pas, il n'en sera pas moins éprouvant pour les organismes avec des étapes de montagne sur des circuits qui permettront à chacun d'aller au bout de ses efforts. Chaque étape est divisée en deux. Au relais de la mi-journée, les raiders du matin laissent place à leurs équipiers. Le peloton se déplace dans le strict respect du code de la route. Le but est de rouler en peloton à une vitesse régulée de 15 à 25 km/h selon les contraintes du terrain. L'itinéraire, n'empruntant que des routes départementales pour la plus grande partie, est conçu pour faire découvrir les sites touristiques de la région. Les cyclistes sont encadrés par une caravane composée de voitures ouvrees, de six motards spécialisés dans la sécurité de la route, une ambulance et son personnel médical, des véhicules d'assistance gèrent la partie mécanique. En cas de nécessité, la gendarmerie nationale accompagne le dispositif pour faciliter le passage du peloton dans les lieux sensibles.

En 2017, la caravane du «raid cyclo» s'élancera tous les jours de sa base de Xonrupt-Longemer (Vosges). D'un point de vue sportif et touristique, les cyclistes découvriront le massif des Vosges (côté vosgien comme alsacien), tout en se permettant des «incartades» sur les départements limitrophes. C'est une semaine où tout un groupe vit en communauté vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui favorise la convivialité, l'esprit d'équipe et de solidarité. Les cyclistes sont pris en charge par l'organisation : hébergement, restauration, ravitaillement, par de déménagement sur site à l'autre, une seule base «vie» tout au long de la semaine. Leur seul souci est de s'occuper de leur deux roues.



### Développement durable

Comme pour toutes les manifestations qu'elle organise, la FNASCE s'efforce de mettre en oeuvre les principes de développement durable pour la préparation et le déroulement de son raid-cyclo, sans oublier que, l'usage de la bicyclette, comme la marche à pied est un mode de déplacement qui respecte au mieux ces grands principes.

### Sécurité routière

Pour sensibiliser les cyclistes et les usagers motorisés sur le partage en bonne intelligence de l'espace routier, le raid cyclo dans le cadre de l'opération «La Route Se Partage» portera des messages à l'intention des conducteurs afin de les sensibiliser sur la vulnérabilité des cyclistes : «Je double, je m'écarte : 1,50 m hors agglomération, 1m en ville».

Au fil des années, différents parrains nous ont accompagnés parmi lesquels :

- Luc LEBLANC, champion de France sur route en 1992 et champion du monde sur route en 1994 ;
- Bernard THEVENET, champion de France sur route en 1973 et vainqueur du Tour de France en 1975 et 1977 ;
- Thierry BOURGUIGNON, professionnel de 1990 à 2000, et l'un des coureurs français les plus populaires, en raison de son comportement au sein du peloton ;
- Jean-Marie LEBLANC, ex-directeur du Tour de France de 1989 à 2006 et ancien coureur professionnel de 1966 à 1971 ;
- Philippe STREIFF, ancien pilote de F1, conseiller technique Insertion-Handicap auprès de la délégation interministérielle à la sécurité routière depuis avril 2007 ;
- Bernard Hinault, quintuple vainqueur de la « grande boucle ».

Lorsque l'on m'a sollicité pour devenir parrain de cette édition, j'étais doublement enthousiaste. En plus d'être fier de mon département et de le représenter, j'avais à cœur d'être présent avec vous afin de sensibiliser au danger de la route et des chauffards face à nous, amoureux du vélo.

Combien d'accidents et de scène violente pouvons-nous comptabiliser face à l'intolérance des automobilistes. Nous sommes justes des sportifs pratiquant notre passion et nous nous devons de partager la route, mais aussi et surtout de nous respecter mutuellement. Depuis que j'ai 6 ans, je pratique le cyclisme sous toutes ses formes, ici dans les Vosges. C'est avec un réel plaisir que je vous accompagnerai lors d'une sortie durant votre semaine afin de contempler avec vous notre magnifique département.

Vive le cyclisme      Chainel steve



Le dispositif est maintenant bien réglé, tout est fait pour que les cyclistes roulent en toute sécurité. Le fonctionnement de l'équipe d'encadrement est connu de tous et chacun à son rôle à tenir. Voici un schéma de notre organisation sur la route. Les véhicules comme les motos sont équipés de CB et sont à même de communiquer, au plus vite, tout incident ou problème mécanique.



### 1 - Services de sécurité nationaux

Lors du dépôt de notre itinéraire en préfecture, la gendarmerie selon la dangerosité du tracé, propose de nous ouvrir la voie. La police municipale nous aide dans les traversées des grandes agglomérations.



### 2 - Véhicule direction

Conduite par le responsable de la partie cycliste du raid. Elle roule 300 mètres devant le dispositif et prévient d'éventuelles modifications du parcours ou signale des imprévus au reste des véhicules...



### 3 - Motos et signaleurs

Au nombre de six, elles assurent la sécurité des dépassements des autres usagers de la route mais aussi les franchissement de rond-point, de carrefour ou de changement de direction dangereux du peloton grâce aux cinq signaleurs transportés.



### 4 - Véhicule de sécurité

Elle roule entre le véhicule direction et le véhicule peloton. Elle est gère toutes les informations utiles à donner à l'ensemble de la caravane. C'est le centre vital des communications de la caravane, elle fait le relais entre les motos et les véhicules.



### 5 - Véhicule peloton

Elle roule quelques dizaines de mètres devant le peloton, elle reçoit les informations du véhicule sécurité et grâce à une sono, elle averti les capitaines de route qui l'aide à réguler la vitesse du peloton en fonction des difficultés.



### 6 - Peloton des raiders

L'ensemble des cyclistes encadrés et sécurisés par les véhicules suiveurs effectuent les parcours sélectionnés (boucles ou étapes en lignes) jusqu'au retour à Xonrupt-Longemer, point unique d'hébergement.



### 7 - Véhicule médecin

Elle roule juste derrière le peloton des cyclistes. À son bord un médecin ou un infirmier se tient prêt à aider tout raidier en difficulté. S'il y a grosse coupure du peloton, elle suit toujours le premier groupe laissant l'arrière à la vigilance de l'ambulance.



### 8 - Ambulance

Elle vient en complément du véhicule médecin, à son bord un ambulancier et un infirmier sont aptes à transférer un éventuel blessé vers l'hôpital le plus proche. À l'arrivée, c'est elle qui prodigue les soins aux raidiers qui en font la demande



### 9 - Véhicule dépannage & assistance

Ce véhicule polyvalent peut dépanner les vélos mais aussi les transporter quand la panne n'est pas réparable sur place. Il sert également au transport du matériel de la caravane et des pièces de rechange des cyclistes.

### 10 - Minibus

Ce véhicule sert au transport des raidiers abandonnant définitivement pendant l'étape. Il permet leurs permet dans de bonnes conditions de rejoindre l'hébergement pour se reposer en vu de l'étape du lendemain matin.

### 11 - Véhicule balai

Il récupère le vélo des raidiers qui abandonnent ou ont des ennuis mécaniques. Il pratique, tout en roulant, les réparations courantes pour permettre au malheureux de finir l'étape. Il est équipé d'une rampe avertissant les usagers de la route le suivant.





## 117 associations (ASCE)

Réparties en 17 régions avec trois activités en partage le sport, la culture et l'entraide et avec des valeurs communes de convivialité, de professionnalisme, de transparence. Depuis 1969, l'esprit d'équipe souffle sur la FNASCE. Avec son mode d'organisation et son maillage géographique uniques, la FNASCE est une fédération à part dans un monde associatif ministériel. Force de proposition, elle est un partenaire de la politique d'action sociale de son ministère de tutelle.

## Au service de 36 000 adhérents

Ses premières missions sont de faciliter la pratique sportive et l'accès à la culture aux agents du ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer (MEEM), du ministère du Logement et de l'Habitat durable (MLHD) et de leur famille. Elle mène des actions d'entraide. Ouverte à tous sans distinction de statut ou de grade, elle a une double ambition : être pour ses adhérents un point d'équilibre entre vie professionnelle, personnelle, familiale et jouer un rôle dans le bon fonctionnement et la vie des services.

## Regroupées en une fédération (FNASCE)

La FNASCE (Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide) doit son développement au dynamisme des associations qui agissent au niveau local et régional. Elle le doit aussi à l'engouement et à la volonté des 3 000 bénévoles qui les animent. Autonomes, les ASCE peuvent s'appuyer sur la fédération pour les représenter auprès des organismes officiels nationaux, pour défendre leurs droits, enrichir leur vie associative en organisant de nouvelles activités avec elles et pour elles. Un autre de ses rôles consiste à stimuler, aider, conseiller en permanence les bénévoles des associations.

La FNASCE regroupe, à ce jour, essentiellement des agents du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et des services spécialisés, mais elle ambitionne de s'ouvrir à d'autres fédérations de l'État.



**Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide**

MEEM - MLHD

Tour Pascal - 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 32 88 - Fax : 01 40 81 32 89

Courriel : [fnasce@i-carre.net](mailto:fnasce@i-carre.net)

Site internet : [www.fnasce.org](http://www.fnasce.org)

Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports  
**Association reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 2015**